

Senainville

Coltainville

Nos vœux pour 2012

L'année 2011 s'achève et nous laisse dans un contexte économique difficile face à des choix de vie, des choix de société. À l'échelle de notre commune, nous nous efforçons de maintenir une stabilité budgétaire en gelant au maximum les augmentations et en maintenant les taux d'imposition.

Notre entrée dans Chartres métropole, nous renforce dans la volonté de réaliser des économies d'échelle, tout en apportant plus de services. De nouvelles communes conscientes de la nécessité d'être solidaires vont encore nous rejoindre dès janvier. Notre bassin de vie sera alors de plus de 120 000 habitants. A ceux qui craignent pour l'identité de nos villages, je veux rappeler que les compétences, déjà transférées en quasi totalité il y a dix ans, ne pourraient plus aujourd'hui être efficacement gérées par nos petites collectivités.

Alors, bien évidemment, certains diront, que restait-il aux communes? Beaucoup de choses croyez moi, surtout la proximité, le contact direct avec les habitants, et en plus des tâches administratives et civiles, l'apport d'un service chaque jour plus efficace à la population.

C'est avec l'appui de toutes les bonnes volontés, du monde associatif, des employés communaux et du sens civique de chacun, que l'équipe municipale et moi même pouvons affronter ces périodes de turbulence et mettre tout en œuvre pour améliorer raisonnablement votre quotidien.

Je souhaite que 2012 vous apporte bien sûr en priorité la santé, mais aussi un maximum de satisfactions.

Restons confiants, dynamiques et constructifs.

Le maire
Ph. Galiotto

« La Jeanne » de Senainville

C'est vraisemblablement dans la nuit du 13 au 14 octobre que des voleurs ont décroché de son campanile la Cloche dite la Jeanne, mise en place en 1987 grâce aux bénéfices de la petite Saint Jean, fête qui se déroulait chaque année dans le hameau.



Remontons le temps, pour vous conter l'histoire de la chapelle, édifiée à l'endroit de l'actuel jeu de boules, place du 14 Juillet. Elle fut bâtie au tout début du XIIIème siècle, à la demande persistante et très argumentée auprès de l'évêché, des habitants de Senainville. En effet, ne disposant pas d'un lieu de culte, ceux-ci n'avaient donc pas de vicaire attitré et leur plus grande crainte était de mourir sans avoir

reçu les sacrements, le curé de Coltainville risquant d'arriver après leur trépas. La chapelle traversa les siècles et en 1676 (sous Louis XIV) une souscription permit de faire couler une cloche dénommée Jeanne.

A la suite de la révolution, l'abbé Brière ayant été guillotiné à Chartres en 1794 la chapelle sans vicaire fut petit à petit abandonnée et vouée à la ruine.

En 1913 le bâtiment fût démolí et la cloche remisee pendant des décennies dans l'arsenal des pompiers avant de se retrouver à l'honneur à l'emplacement de l'ancienne chapelle. Tous les dimanches midi Christian Béaur la faisait sonner en mémoire de tous ces siècles d'histoire.

Qu'est elle devenue ? Les malfaiteurs l'ont-ils cassée pour en tirer profit, est-elle partie à l'étranger ou chez un collectionneur ? La Gendarmerie a diligenté une enquête et utilisé des moyens modernes d'investigation, le signalement de la cloche a été publié dans des revues d'antiquités européennes. Une récompense a même été promise à qui pourra nous aider à la retrouver. Aujourd'hui trois mois après le vol aucune piste n'a porté ses fruits, espérons encore collectivement que Jeanne retrouvera un jour son village.

Quoi de neuf dans la commune

Les réalisations

Les plateaux ralentisseurs que nous avons mis à l'étude en 2010 ont été finalisés en Novembre. Ils sont installés à Senainville, rue Saint-Jean et à Coltainville, rue Charles Péguay, près de l'entrée du lotissement. Ces plateaux permettent d'instaurer en amont et en aval, une zone « 30 ». Espérons que l'ensemble du dispositif sera efficace et contribuera à la limitation de la vitesse.



Nos bâtiments communaux ont fait peau neuve et en particulier le bâtiment des associations (bâtiment de l'ancienne mairie et ses annexes, côté rue).

D'importants travaux ont été réalisés : remplacement de toutes les fenêtres vétustes par du double vitrage, mise aux normes de l'électricité, suppression du chauffage central pour cause de fuites graves quelque part au milieu de la cour et remplacement par des radiateurs électriques, pose de stores à toutes les fenêtres. Ce sont autant d'éléments qui contribuent à apporter du confort à ces salles destinées aux associations. En plus des réalisations précédentes, l'ancienne salle de mairie est refaite « du sol au plafond » avec le doublage des murs toujours humides, la pose d'un plancher, une nouvelle peinture ce qui la rend fonctionnelle et particulièrement accueillante.

Un nouveau plancher donne un coup de jeune à la salle des fêtes et la scène est équipée d'un rideau flambant neuf.

A l'église, les murs de la sacristie ont été isolés et peints pour un meilleur confort de la pièce.

Les formalités d'achat du bâtiment du 50 rue de la République sont en cours, avec comme objectif le maintien d'une activité commerciale à Coltainville.

Pour 2012,

Un grand projet de renouvellement total de l'éclairage public à Coltainville, tant dans le bourg que dans le lotissement, est à l'étude. Le réseau est vieillissant et les pannes malheureusement nombreuses et coûteuses ; elles se sont chiffrées à 1800 euros en 2010.

La rénovation de la façade du 50 rue de la République ainsi que la réfection des trottoirs sont à envisager.

A l'école, un nouveau tableau numérique viendra compléter l'équipement existant et sera installé dans la classe de Madame Petit. Les enseignants disposeront ainsi d'un tableau par bâtiment.

Actualités de commune

Beaucoup d'évènements cette année

En Avril, nous avons accueilli nos deux nouvelles secrétaires Muriel Lepetit que certains connaissaient déjà. En effet, elle a occupé le poste jusqu'en 2003 et elle est donc revenue en terrain connu. Nombre d'entre vous l'ont retrouvée avec grand plaisir.

Astrid Serré, nouvelle secrétaire pour qui c'est un premier poste, travaille à mi-temps.

Beaucoup d'entre vous les ont déjà rencontrées et l'intégration s'est bien faite.

Elles sont présentes tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le mercredi après-midi) pour vous renseigner par téléphone ou vous recevoir sur rendez-vous pour des dossiers nécessitant du temps, difficiles à traiter pendant les permanences.

A la rentrée de septembre c'est une mauvaise nouvelle qui nous a tous surpris : la fermeture du café restaurant «Goueb». C'était notre seul et dernier commerce de la commune, repris par les parents de Catherine dans les années cinquante.

Autre réduction d'activité, celle intervenue dans l'entreprise Primagaz. La partie commerciale du site constituée d'une vingtaine de personnes est définitivement fermée depuis début octobre. Seuls restent sur place les personnes assurant le remplissage des camions et la sécurité

Depuis octobre, une bibliothèque est ouverte dans une des salles du bâtiment associatif. Françoise Chrétien, à l'origine de cette initiative vous y attend les soirs de permanence de la mairie soit les lundis et vendredis de 17h30 à 18h30. Cette bibliothèque possède un fonds de livres pour enfants et pour adultes. Venez nombreux la découvrir.



Nous avons changé de prestataire de collecte des ordures ménagères depuis début juillet. Chartres métropole utilise désormais ses services pour effectuer les collectes. Les poubelles sont enlevées le mercredi à partir de 13 h et la poubelle de tri tous les 15 jours le jeudi à partir de 13 h.

Il est rappelé que les ordures doivent être stockées à domicile et ne doivent en aucun cas et pour des raisons d'hygiène, être sorties sur les trottoirs avant les jours de collecte.

Nous conservons l'accès à la déchetterie d'Harleville comme précédemment.

Bonne surprise par contre en ce qui concerne la « taxe ordures ménagères » incluse dans notre taxe foncière : le taux est passé de 18% à 11.50% et l'économie est conséquente.

Événement insolite : en travaillant son jardin, un habitant de Senainville a eu la surprise de déterrer un obus allemand de 70 cm de long et de 17 cm de diamètre datant de la 1ère guerre mondiale, vraisemblablement un trophée de guerre. Une fois celui-ci enlevé par les artificiers de Versailles, il a mis au jour un 2ème obus et les artificiers sont revenus !



Quoi de neuf à l'école

L'année scolaire s'est terminée en juin par la kermesse. Les enseignants ont présenté les travaux des enfants et les parents d'élèves ont innové en organisant un dîner très réussi. Avant celui-ci, les enfants ont profité des stands et de la tombola puis présenté un spectacle de chants et de danse sous l'égide des enseignants.



Bravo à tous, parents, enseignants et enfants.

Deux départs en retraite ont modifié les équipes.

Guillemette Bauvillard, responsable des CP, très présente dans la mémoire des enfants puisqu'ils sont nombreux à avoir appris à lire dans sa classe.

Elle a été remplacée par Madame Peggy Petit, précédemment en poste à Béville le Comte et titulaire de l'« habilitation anglais ». Tous les enfants à partir du CP auront ainsi 45 minutes d'Anglais par semaine

Jacqueline Le Guilloux présente auprès des enseignants et des enfants depuis 1998. Elle avait la responsabilité de la garderie du matin dès 7h30 et de celle du soir. Active à la cantine ou dans la cour, elle était aussi tous les matins aux côtés de la maîtresse pour s'occuper des tout-petits.

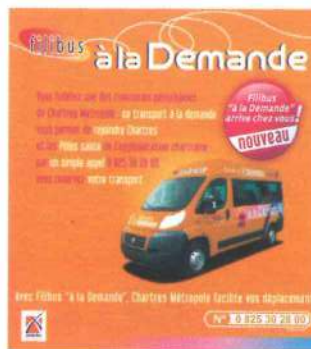
Son départ a entraîné une réorganisation importante puisqu'il a fallu créer un poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Morgane L'Hostis occupe depuis la rentrée ce poste auprès des enfants de petite section, et a remplacé à la fois Jacqueline et Danièle Hoyau qui prenait les enfants en charge l'après-midi. Par ailleurs, et pour le temps de cantine, nous avons deux personnes de l'association PEP 28

Nous souhaitons une bonne retraite bien méritée à celles qui l'ont fait valoir et une bonne intégration à celles qui sont arrivées.

Les enfants des classes de GS, CP, CE1 et par dérogation CE2 ont la chance de bénéficier pendant le 1er trimestre de lignes d'eau à l'Odysée. Deux cars de Chartres Métropole les acheminent donc vers la piscine où ils se familiarisent avec l'eau.

Premiers pas pongistes

Cette année pour finaliser le trimestre d'initiation de Tennis de Table sur le temps scolaire, une mini compétition a été organisée avec le Club de Coltainville, le Comité de TT et Profession Sport. Les 75 enfants des classes de GS, CP, CE et CM y ont participé le mardi 13 décembre en 2 demi-journées. L'ambiance était très sympathique et aura laissé d'excellents souvenirs.



Vie pratique : transport à la demande

Ce service destiné aux communes rurales non desservies par des lignes régulières, comme Coltainville, a débuté en septembre 2011.

La population concernée : les personnes âgées et les personnes non motorisées.

Le fonctionnement :

Réservation téléphonique au plus tard la veille avant midi au
0 825 30 28 00

Prise en charge par un minibus spécifique de 8 places accessible aux personnes à mobilité réduite. Il vient vous prendre à domicile pour vous déposer aux points d'arrêts existants, (ou en porte à porte pour les personnes à mobilité réduite) et vous reprend à l'heure fixée lors du rendez-vous aux points d'arrêts pour vous ramener à votre domicile.

Horaires : Pour Coltainville, ce service fonctionne le lundi et le jeudi, toute l'année, de 9h à 12h et de 13h à 17h sur rendez-vous uniquement.

Les points d'arrêts :

Le centre ville

Gare routière de Chartres

Place Morard et Place Drouaise

De ces points vous pourrez si besoin, prendre directement les navettes gratuites ou d'autres lignes du réseau

Le complexe aquatique l'Odysée

Les pôles santé

Hôpital Pasteur et antennes Henri Ey au Coudray et à Morancez

Cliniques Saint-François et Bon Secours

Clinique cardiologique de Gasville et jardins d'automne à Nogent le Phaye

Tarifification :

4.05 € par trajet, et donc 8.10 € pour un aller-retour.

Possibilité de carnets de 10 trajets à 34.40 €.

Tarifs spéciaux par trajet pour Gasville 2.70 € et Nogent le Phaye 3.25 €.

D'un train à l'

Une étoile ferroviaire dont le centre est Chartres, quelle belle image mais aussi quel enjeu pour nous habitants de la commune. En effet, le plan de déplacement urbain de Chartres Métropole prévoit un système de transport de voyageurs articulé autour de cette étoile et permettant de rallier la gare de Chartres.

Sur les 5 branches, 2 sont déjà en fonctionnement :

Nogent le Rotrou – Chartres – Paris via Amilly et la vallée de l'Eure

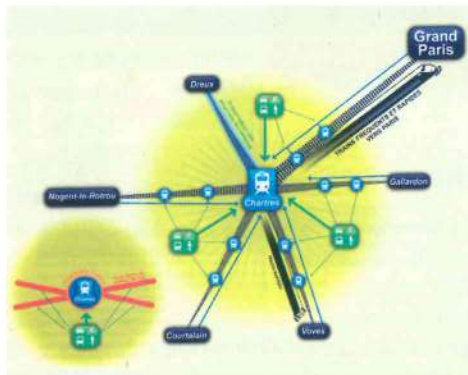
Courtalain – Chartres via Saint-Georges et Lucé

Et 3, dont l'emprise ferroviaire est préservée ou même les rails existants, sont à réhabiliter.

Chartres – Gallardon

Chartres – Voves

Chartres – Dreux



C'est bien sûr la ligne Chartres – Gallardon qui nous intéresse et sur cette ligne pourrait circuler un « tram-train » avec plusieurs arrêts et des cadences suffisamment proches pour permettre à chacun de trouver son créneau horaire

Mais d'où vient cette voie de chemin de fer et quelle en est son histoire.

C'est comme souvent une histoire de « clochers ».

Dans les années 1875, le train est en plein essor. Il existe une ligne Chartres-Paris par Rambouillet appartenant à la Compagnie de l'Ouest et une autre provenant de Bordeaux, Niort, ..., s'arrêtant à Chartres et appartenant à la compagnie des chemins de fer de l'état, SNCF depuis 1938. Mais les élus de la Vendée et du Poitou, mécontents d'avoir à quitter les voitures de l'état à Chartres pour prendre celle de la Compagnie de l'Ouest jusqu'à Paris font pression pour

que leurs lignes les mènent jusqu'à la capitale. C'est ainsi que cette Compagnie d'état reçoit la concession de la ligne Chartres-Paris par Gallardon (2ème marché aux grains après Chartres); son tracé est arrêté en 1903, et les travaux se dérouleront de Chartres vers Paris. Les travaux se poursuivront malgré le rachat de la Compagnie de l'Ouest par la compagnie d'état en 1909 et malgré les prévisions de non rentabilité de la ligne. Elle n'atteindra jamais Paris.

Le tronçon à 2 voies de Chartres à Gallardon commencé en 1907 est terminé en 1913 puis se prolonge jusqu'à Saint-Arnoult en Yvelines en 1917.



En 1918, le pays manquant d'acier, il est décidé de déferer une des 2 voies entre Chartres et Saint-Arnoult, installée mais jamais utilisée.

Après guerre, la construction reprend en voie unique et arrive à Limours en 1922 ; la ligne est ouverte jusqu'à Massy en 1930 avec un trafic très réduit, 3 allers-retours par jour au maximum. La construction se poursuit jusqu'à Chatenay en 1931 mais les 2 derniers kilomètres jusqu'à Bagneux raccordant la ligne au dépôt de Chatillon-Montrouge, spécialement bâti à cet effet, et à Paris, n'ont jamais vu le jour.

Le service de voyageur est assuré pendant 10 ans jusqu'en 1940 avec un terminus provisoire à Massy et une correspondance jusqu'à Paris, par train puis par métro. Le 14 juin 1940, le train est mitraillé par l'aviation allemande et le service s'arrête.

La ligne est alors utilisée par les allemands pour leurs convois militaires ; les alliés la bombardent et détruisent des viaducs en 1944 la rendant inutilisable au-delà de Gallardon.

En 1945, la SNCF dépose la voie entre Gallardon et Massy pour réparer en urgence d'autres lignes et demande, en 1947, le déclassement de ce tronçon, qu'elle obtient en 1953.

Dès 1950, les Domaines attribuent plusieurs tronçons de cette voie. Mais la partie Chartres-Gallardon reste en l'état.

Hormis le transport des voyageurs sur une très courte période, cette ligne a été diversement utilisée jusqu'à ce jour.

Les essais de Michelin.

En 1929, les deux frères ont l'idée d'entourer les bandages des roues métalliques de pneumatiques pour les rendre silencieux et améliorer le freinage. Ils essaient leur premier prototype à Clermont-Ferrand. Au printemps 1931, ils sollicitent la Compagnie d'état qui donne son accord pour que



'autre

La "MICHELINE" - Le 1^{er} auto-rail sur pneus, créé par le PNEU MICHELIN.



prototype type 9 Michelin soit testé sur le tronçon de Saint-Arnoult à Coltainville, en dehors des heures de trafic. Il préfigure les futures michelines.

L'aérotrain de Jean Bertin

L'ingénieur Bertin développe un véhicule sur coussin d'air circulant le long d'une voie béton en forme de T inversé. En 1965 est construite une voie d'essai de 6.7 Km sur l'ancien tronçon Gallardon-Massy entre Gometz le Chatel et Limours. L'aérotrain n°1 y est testé et atteint la vitesse de 200 Km/h. Officiellement retenu pour les dessertes voyageurs à grande vitesse les tests se poursuivront jusqu'en 1969 puis continueront sur une nouvelle voie d'essai plus importante à Artenay (45). Finalement cette invention sera abandonnée au profit du TGV.



La ligne est ensuite utilisée à des fins commerciales

Les décennies 70 et 80 voient la circulation de trains de matériaux pour les chantiers autoroutiers et sur un 2^{ème} embranchement à partir de Gallardon des trains céréaliers et ce jusqu'en 2000.

La section de Chartres à Coltainville a été la dernière à être exploitée pour la desserte de la société Primagaz jusqu'en 2007.

Depuis 2009, l'utilisation est plus touristique. On peut parcourir en vélorail la section de Gallardon à Senainville. L'activité est à la fois ludique et sportive.

Après tous ces épisodes surprenons-nous à rêver qu'à nouveau les voyageurs investiront cette voie et qu'ils pourront ainsi s'affranchir de leur voiture et des problèmes de parking, l'arrivée en gare de Chartres permettant d'aller en ville pour travailler ou se distraire en prenant un bus ou un autre train pour Paris ou ailleurs !

DANGER
annulation

Avons-nous concouru pour le championnat d'annulation de manifestations ?

On peut se poser la question. Mais que s'est-il passé ?

Nous avons connu un mois de Mai « maudit »

L'amicale des sapeurs pompiers découragée par l'annulation de son repas paella de 2010, n'a pas reconduit son initiative en 2011. C'était pourtant une centaine de participants qui se retrouvaient pour cette occasion de façon conviviale et dans la bonne humeur.

Deuxième déception, la sortie Amboise et Clos Lucé proposée par le comité des fêtes.

Pour ce type de sortie, nous sommes obligés de nous engager financièrement auprès de l'organisateur puisque 75% des dépenses d'un car de 50 personnes sont payées un mois à l'avance. Même l'obtention d'un supplément de délai ne nous a pas permis de confirmer à temps cette journée. Malgré le prix attractif proposé et l'intérêt de la sortie, les inscriptions se sont avérées insuffisantes.

Troisième déception et de taille, la fête des mères. Elle réunit depuis des années, et même des décennies, les familles au complet pour assister au spectacle offert par les enfants aux mamans de toutes les générations. Et cette année, malgré les efforts de présence, d'adaptation des horaires, de communication auprès des enfants de l'école, Claudine Galloni et Jacques Bouard n'ont pas été récompensés. Trop peu d'enfants se sont déplacés et il était dès lors impossible de monter un spectacle.

Enfin, comble de malchance, le comité des fêtes a prévu, comme les autres années, une sortie théâtre à Houville. A la rentrée nous avons appris que la troupe avait annulé ses représentations pour des raisons de différend avec l'auteur. Alors, pas de théâtre cette année.

Espérons que ce n'est qu'UNE année décevante. Heureusement, les autres manifestations proposées par la commune ou les associations, vide-grenier, concert, repas des anciens..., se sont bien déroulées.

Nous sommes une petite communauté d'un peu plus de 900 habitants et faisons de notre mieux pour proposer des animations ou des sorties qui permettent de se rencontrer et se connaître plutôt que de vivre indifférents chacun de notre côté.

Certes, la proximité de Paris, la diversité des activités proposées par Chartres, les changements de mode de vie font évoluer nos attentes. Nous envisageons donc de continuer à diversifier les activités permettant de nous réunir. Pour répondre au mieux à vos souhaits, faites-nous part de vos remarques, vos idées, vos suggestions par mail :

comitedesfetes.coltainville@orange.fr

ou par téléphone au :

02 37 31 60 66

auprès des secrétaires de mairie. Et surtout, participez !

Zoom sur une association.

L'Amicale des Pompiers, que veut dire exactement ce nom bien connu de tous. Sept personnes composent cette petite association loi 1901 créée en 1970. Son bureau est constitué de Jean François Saurat (Président depuis 2006), Didier Coupeau (vice-président), Hervé Demachy (secrétaire) et Christian Béaur (trésorier). Elle assure principalement la gestion des assurances des sapeurs pompiers bénévoles et le fonctionnement du véhicule cédé par la commune. Précédemment cette association dynamique a été pilotée par Claude Larue pendant une vingtaine d'années.



Pour se financer, elle organise plusieurs activités dont la plus importante est la vente des calendriers. Presque 100% des habitants participent à cette cause. L'Union des pompiers gère les impressions pour la France et permet d'avoir un support à coût raisonnable, ensuite dès la fin novembre 6 membres sillonnent les rues de la commune pendant 5 week-ends. L'association profite de cet article pour remercier le bon accueil qui leur est fait par les habitants. Le concours de boules a lieu le week-end après le vide grenier depuis une dizaine d'années. Il remporte toujours un vif succès. En moyenne une quarantaine de personnes de la commune s'y retrouvent avec un renouvellement de 25% chaque année.

D'autres activités festives ont existé.

La Sainte Barbe, fête emblématique des pompiers a perdu au fil des ans l'intérêt des habitants de Coltainville qui participaient à ce repas jusqu'en 2006. Le cochon grillé lancé en 2007, reprenant le concept de la fête de la Petite Saint Jean de Senainville organisée jusqu'en 2000, qui se voulait être un repas amical entre habitants. Plus de 100 personnes participaient à cette fête. En 2010, voulant réaliser une variante autour d'une paëlla, le repas a dû être annulé faute de participants. Aujourd'hui l'association n'a plus la structure nécessaire pour mettre en place cette activité et réfléchit pour trouver une alternative.

L'Amicale s'impliquait aussi très fortement dans l'organisation de la fête du 14 juillet, d'une galette des rois..

Quelle est la différence avec la Compagnie des Pompiers ? La compagnie est la partie opérationnelle de notre activité. Nous intervenons sur la commune pour la sécurité des différentes activités publiques. Nous réalisons environ 50 interventions par an dont 40% sur les nids de guêpes, 30% sur les accidents de la route et 30% sur les assistances à la personne qui augmentent régulièrement depuis quelques années suite au vieillissement de la population. Pour chaque problème dans la commune Christian Béaur et moi-même sommes informés par le CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours).

L'implication de nos pompiers Coltainvillois leur a permis de garder une entité reconnue sur la commune, contrairement à beaucoup d'autres, malgré la réorganisation départementale de leur profession. Nous les remercions pour les services rendus et à venir.

Propos recueillis auprès d'Eric Hoyau

Cérémonies

Le 8 mai, à la suite de la commémoration de la fin de la guerre de 1939-1945, Monsieur le Maire a déposé une plaque sur la tombe de Monsieur Jean Cousin, Maire de la commune de 1971 à 1983. Sa famille s'est associée à cette cérémonie pour lui rendre hommage.

Merci à Constance et à Marion d'avoir lu les textes officiels les 8 mai et 11 novembre.



Vide grenier

Pour nous faire mentir, nous qui disions qu'il faisait toujours beau ce jour là, et pour la première fois depuis son existence, le vide grenier a connu une journée arrosée par intermittence.



Une averse vers 11 heures du matin, une autre en début d'après-midi et une grosse vers 16 heures ont quelque peu contrarié le bon déroulement de la journée. Malgré cela, les exposants n'ont pas fait défaut. Ils étaient 220 inscrits, quasi tous là (moins de 10 défections) et ont été largement récompensés par le nombre de visiteurs toujours aussi important. Ces visiteurs motivés ont permis aux exposants de bien vendre et de ne pas regretter du tout leur présence mais ils ont moins flâné compte tenu de l'humidité ambiante et donc moins fréquenté les stands du comité des fêtes. Nous avons des nouveautés cette année : des stands tout neufs nous permettant de mieux nous organiser ; ils ont été amplement baptisés ! A la buvette, de la bière pression l'Eurélienne, largement plébiscitée. Une attraction : manège et toboggan gonflable bien appréciés des enfants et une installation sanitaire rue Jean Moulin bien venue pour les exposants.

Bon résultat donc pour les exposants et les acheteurs ce qui est le principal et à l'année prochaine sous le soleil.

Souvenir, souvenir !!!

Nous avons eu la visite de monsieur Jacques Fourré instituteur à Coltainville de 1953 à 1960. Il souhaitait revoir son ancienne classe, l'actuelle salle du conseil, dans laquelle il accueillait une cinquantaine d'enfants de 6 à 14ans soit du CP au certificat d'études. Sa femme, elle, avait la charge d'une trentaine d'enfants de maternelle dans une classe du bâtiment des associations



Noël

La salle était comble pour assister au spectacle de cirque proposé aux enfants et leurs parents qui ont tous, sur scène ou de la salle bien participé tout au long de la soirée. Le Père Noël a failli être débordé par plus de 90 enfants venus chercher leurs sacs de friandises. Puis tout le monde s'est retrouvé au buffet pour se désaltérer et discuter.



Concert en l'église de Coltainville

C'est une soirée exceptionnelle et inédite qui nous a été proposée par le comité des fêtes en ce samedi 15 octobre. Dès le début, les sonneurs du rallye Saint-Hubert ont fait vibrer l'église au son puissant de leur trompes de chasse puis l'ensemble choral Fulbert nous a interprété des chants sacrés et profanes de façon magistrale. Le spectacle s'est ainsi poursuivi en alternant trompes de chasse et chants puis s'est terminé par un pièce musicale interprétée en commun par les sonneurs et les choristes.

L'église avec son vaste chœur est particulièrement bien adaptée pour recevoir de telles formations musicales. L'acoustique parfaite a particulièrement satisfait tant les sonneurs et les choristes que les spectateurs impressionnés et subjugués par la qualité des interprétations.



C'est environ 160 personnes dont les 2/3 de la commune qui ont ainsi pleinement profité de cette très belle soirée.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés a réuni plus de 60 personnes, invités, conjoints et conseillers, autour d'une table dont la décoration a été réalisée par Anne-Marie Serive et les menus composés par François Ferrari.

A la fin de l'excellent repas, Monsieur le Maire a rendu hommage aux doyens de l'assemblée, Madame Hamon et Monsieur Labbé puis Stéphane Lenik s'est mis à l'accordéon pour terminer l'après-midi en musique, entraînant sur le parquet les danseurs inconditionnels.

Quelques nouveaux invités ont pu comme les anciens apprécier la convivialité de ce rendez-vous, le plaisir de se retrouver et les échanges chaleureux entre tous.



Etat civil

Nouveaux arrivants

Mr - Mme Loison et Chalex 3,rue des vignes
Mr et Mme Vallée 31,rue Saint Jean
Mr et Mme Fradet 4,rue de la Hurette
Mr et Mme Silvie 2,rue de la Forge
Mme Girard 4,bis rue Romain Fouré
Mr et Mme Chailley 31,bis rue Jean Moulin
Mr - Mme Raimbert et Masia 10,rue Pierre de Coubertin
Mr - Mme Gaudin et Boquet 1,rue des Blés d'or
Mrs Farissier et Boucau 5,rue Jules Verne

Naissances

Percheron Juliette, Dominique, Bernadettele 19 décembre 2010
Mesnard Arthur, Brice, Jean-Pierre... le 20 décembre 2010
Babin-Jacquet Elouan, Patrick, Gérard ..le 5 janvier 2011
Heurtault Emma, Camillele 13 janvier
Campe Jayson, Patrick, Paul, Robertle 22 mars
De Magalhes-Roulleaule
Dorkel Shayna Alexandra, Gina, Aïchale 30 mars
Hope-Rapp Clémence, Emilie, Stéphaniele 10 avril
Viera Enzole 3 novembre

Mariages

Christophe Guérin et Emmanuelle Laportele 28 mai
Cédric Noue et Vanessa Papinle 18 juin

Décès

Geneviève Labbé née Quisfixle 30 décembre 2010
Dylan Batsallle 17 janvier 2011
Martine Delatour née Roquetle 23 mai
Louis Gillesle 3 juin
Yves Terrasle 10 décembre

Comité de rédaction

Jacques Bouard, François Ferrari - Frédérique Galiotto -
Valérie Galopin - Jean Leriche - Marie-Hélène Simi

*Nous vous présentons à tous ainsi qu'à vos familles,
tous nos vœux de bonne année.*

INFOS PRATIQUES... INFOS PRATIQUES...

Agenda médical

Hôpital Louis Pasteur02 37 30 30 30

Pharmacies

Jouy : Morel02 37 22 20 06

St Prest : Siabas02 37 22 37 33

Chartres : Pouzols

C. C. Carrefour02 37 34 04 58

Infirmiers

Jouy

Agnès Fauconnier et Aline Debrock02 37 22 24 57

CPAM3646

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Secours - Urgences

Gendarmerie02 37 91 27 10 ou 17

Pompiers18 ou 112

SAMU15

SAMU Social115

Enfants maltraités119

Agenda Technique

RSEIPC (Régie Electrique Intercommunal du Pays Chartrain)

Clientèle02 37 91 80 00

Dépannage 24/2402 37 91 80 20

Service des Eaux

Mairie02 37 31 60 66

France Télécom

Dérangements10 13

Renseignements administratifs39 39

Agence Postale

St Prest02 37 22 31 68

9h à 12h et 14h à 17h (samedi : 9h à 12h)

Transports

Transbeauce02 37 18 59 00

Les horaires sont affichés aux arrêts de Senainville et Coltainville ou disponibles en mairie et à la gare Routière

Gare SNCF

Jouy02 37 84 61 43

Lundi au vendredi 6h05 à 13h20

Transport à la demande0825 30 28 00

Mémo Local

Agenda Enfance

Assistantes maternelles

Une liste des assistantes maternelles est disponible en mairie

Ecole Daniel Alix02 37 31 60 23

Centre de Loisirs

(Activités pour les 3 à 12 ans et pour les 12 à 17 ans)

Contact : Thomas Amiot

Tél : 02 37 91 37 84 ou 06 74 83 89 44

tamiot@agglo-chartres.fr

Paroisse Saint Guildin

Curé : Père Laurent Percerou02 37 21 45 72

Ordures ménagères

Collecte tous les mercredis et 1 jeudi sur 2 pour les poubelles de tri, à partir de 13h00. Les tournées sont décalées d'une journée en cas de jours fériés.

Déchetterie

Déchetterie d'Harleville02 37 90 92 72

Ouverte le lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h45 et de 14h00 à 17h45 et fermée les mercredi, jeudi, dimanche et jours fériés

A domicile sur appel téléphonique

pour les encombrants0 800 222 036

Les Associations

et Centres d'Activités de la Commune

Amicale des Sapeurs Pompiers

Didier Coupeau02 37 31 91 25

Club de Gymnastique

Patricia Leriche02 37 31 90 31

Comité des Fêtes de Coltainville-Senainville

Jacques Bouard06 75 81 00 58

Football

Serge Talec02 37 31 60 66

Pongiste Club de Coltainville

Jean Leriche02 37 31 90 31

Société de Chasse

Pascal Bidault02 37 31 92 68

Atelier théâtre des enfants

Socha Tessier02 37 22 29 10

Ateliers de Travaux Manuels du mardi

Josiane Buisson

Scrapbooking

Valérie Martin02 37 31 61 52

Réunion des Retraités (dès 60 ans)

Dans la salle de l'ancienne cantine (Renseignements en mairie)

Centre Equestre La Sablière

Rue de la Croix Buisée02 37 31 69 05

Artisans et Commerçants de la Commune

Couverture Zinguerie BDF

Bruno Lochet02 37 31 64 99

Décor peinture et sols MFP06 17 02 70 85

Electricité Générale

Yvon Thirant02 37 31 92 21

Entretien Création espaces verts

Pascal Bidault02 37 31 92 68

Informatique, dépannage, installation

Cédric Tehel06 11 81 30 80

Maçonnerie

Jimmy Loison02 37 28 31 69

Petits travaux d'entretien d'espaces verts

LPB02 37 31 92 68

Réparation d'Horloges Galloni02 37 31 41 85

(annexe de l'horlogerie bijouterie de Gallardon)

Retouches Ana

Travaux de couture02 37 31 66 67

Secrétariat à domicile

Isa bureautique service02 37 31 92 50

Si vous souhaitez figurer sur cette liste, merci de contacter la mairie

Commerces ambulants

Boulangerie

Coltainville

Arnaud Denmat (Nogent le Phaye) ...02 37 31 68 16

– mardi, jeudi tournée,

– samedi et dimanche local des associations

rue Romain Fouré de 9h30 à 11h30

Boucherie

Coltainville

Boucherie Martin : St Prest02 37 22 22 12

Vendredi - Livraison à domicile

Pizzas

Coltainville - Parking du cimetière .06 25 92 73 19

Mardi soir (à partir de 17h30) tous les 15 jours

Mairie de Coltainville

02 37 31 60 66

Courriel : mairie.coltainville@wanadoo.fr

Heure d'ouverture au public

Lundi et Vendredi de 17h à 19h

Mercredi de 10h à 12h

et sur rendez-vous pour actes particuliers